

Le congrès de l'Association des exportateurs canadiens (AEC) mettra l'accent sur la compétitivité

La compétitivité en matière d'exportation pour les années 1990 est le thème central du 47^e Congrès annuel de l'Association des exportateurs canadiens (AEC), qui se tiendra à Halifax du 30 septembre au 2 octobre.

M. James Taylor, président de l'AEC, accorde une importance particulière à la compétitivité.

Lors d'un entretien avec *CanadExport*, M. Taylor a souligné que l'AEC défend les intérêts de ses membres dans le cadre de son dialogue permanent avec les gouvernements fédéral et provinciaux, « en attirant leur attention sur les politiques et les programmes intérieurs qui ont des répercussions sur le milieu dans lequel les entreprises canadiennes mènent leurs activités ».

M. Taylor d'ajouter : « Au Canada, le rôle du partenariat et l'interaction entre le gouvernement et les entreprises privées dans le domaine de l'exportation sont depuis longtemps étroits et positifs. » L'internationalisation et la mondialisation ont créé une sensibilisation accrue « parce qu'il y a moins d'isolement et que la proportion du PNB due au commerce a augmenté ».

Pour le président de l'AEC, cette sensibilisation « cause des préoccupations — assez justifiées. »

« Même les pays commerciaux les plus vigoureux ont des doutes quant à leur capacité de faire concurrence à l'avenir, a dit M. Taylor. Au Canada, nous croyons fermement que les politiques gouvernementales doivent créer un milieu qui favorise la compétitivité des entreprises. Les gestionnaires des entreprises multinationales oeuvrent

dans un milieu où ils ne visent plus des pays mais des marchés. » Ce thème de la compétitivité autour duquel se déroulera le congrès de l'AEC sera discuté par un groupe de dirigeants d'entreprises et de représentants du gouvernement. Le groupe examinera les facteurs externes et internes qui influencent le commerce du Canada ainsi que les stratégies qui

permettront aux entreprises canadiennes d'être compétitives.

Le sujet est vital pour l'avenir économique du Canada alors que le pays entame l'étape finale de la ronde Uruguay des négociations commerciales multilatérales et s'efforce, à l'intérieur, d'améliorer sa compétitivité.

Qu'est-ce que l'AEC?

L'AEC est un forum unique qui permet aux exportateurs ayant des intérêts différents de mettre en commun leur expérience collective et de collaborer en vue d'atteindre des objectifs communs. Les membres comprennent des fabricants, des producteurs primaires, des sociétés d'experts-conseils, des constructeurs, des maisons de commerce, des compagnies de transport, des transitaires, des études d'avocats, des banques et des compagnies d'assurance — virtuellement toute entreprise désirant exporter.

Voici le mandat de l'Association :

- encourager les gouvernements au Canada à créer et à maintenir un milieu qui favorise la croissance soutenue des exportations;
- amener le public à appuyer les politiques et les programmes gouvernementaux favorables aux exportations en faisant ressortir le rôle des exportations dans la croissance économique et l'emploi;
- informer ses membres sur l'évolution de la situation au pays et à l'étranger en matière de commerce extérieur et dis-

penser une aide spécialisée en ce qui concerne les problèmes et les techniques d'exportation;

- promouvoir la formation en affaires internationales de concert avec les établissements d'éducation supérieurs et d'autres organismes.

L'AEC est en mesure de répondre à une vaste gamme de questions relatives à l'exportation et de résoudre des problèmes qui s'y rapportent, dont :

Les douanes : les règles d'origine, règlements, contingents étrangers, documents d'exportation, tarifs étrangers, drawbacks, règlements de marquage et formalités consulaires.

Le transport et la distribution : emballage, acheminement, transport maritime, transport routier, transit, conteneurisation, fret aérien, installations portuaires, transport ferroviaire et termes commerciaux.

Les finances : crédits à l'exportation, devises étrangères, aide au développement, mécanismes de paiement, contrôle des changes, établissement des prix et fiscalité internationale.

L'information sur le commerce : commercialisation, zones franches, accords commerciaux, politiques en matière d'expansion commerciale, débouchés et contacts d'affaires, rapports sur les pays et maillages industriels.

Outre ces services (dont la liste n'est pas exhaustive) et le fait de défendre et de promouvoir les intérêts des membres auprès des gouvernements — les chapitres provinciaux rendent dynamiquement service aux membres au niveau régional, partout au Canada — l'AEC offre aussi des colloques, sonde l'opinion de ses membres sur des questions relatives à l'exportation, fournit des services de certification, aide à établir

La suite page 3—AEC.

CANADEXPORT

Rédacteur en chef :

René-François Désamoré

Rédacteur en chef adjoint : Louis Kovacs

Rédacteur : Don Wight

Adjoints à la production : Mark Leahy et Maï Juris

Téléphone : (613) 996-2225

Télécopieur : (613) 992-5791

Télex : 053-3745 (BTC).

Reproduction autorisée en citant la source.

Tirage : 54 000 exemplaires.

INFO EXPORT

(sans frais) : 1-800-267-8376

Région d'Ottawa : 993-6435

Télécopieur : (613) 996-9709

CANADEXPORT est un bulletin bimensuel publié en français et en anglais par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC), Direction des services de communication au Canada sur le commerce (BTC).

Pour vous abonner, expédiez votre carte de visite à l'adresse ci-dessous. Pour un changement d'adresse, renvoyez l'étiquette avec le code. Prévoir quatre à six semaines de délai.

Expédier à : *CANADEXPORT* (BTC), Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ont.) K1A 0G2.

ISSN 0823-3330